

Pro Senectute : pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **16 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienna, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

NEUCHÂTEL

Vacances

Il s'agit de vacances pour des personnes ne pouvant, le plus souvent, plus partir seules. Cette prestation sociale offre également aux familles la possibilité de se reposer, de récupérer les forces indispensables pour s'occuper des parents partiellement dépendants.

Séjours de vacances 1986

Hôtel Dischma à Lugano Paradiso du 26 avril au 3 mai

Pour personnes âgées en bonne forme physique, désireuses de passer une semaine à Lugano et ses environs, où le printemps est si beau.

Centre Saint-François à Delémont du 21 au 31 juillet

Pour personnes âgées légèrement handicapées et seules pendant les vacances horlogères.

Nouveau Maison de vacances Friedegg à Aeschi s/Spiez du 18 au 26 août

Ce séjour est conçu pour personnes âgées en bonne santé physique, aimant la nature. Aeschi est au-dessus du lac de Thoune, au centre de l'Oberland bernois, vaste région de belles randonnées.

Le Maillon

Les Chevalleyres s/Blonay

du 29 septembre au 11 octobre

Pour personnes âgées handicapées.

Tous les trajets de ces séjours se font en autocar.

Pour tous renseignements s'adresser à Pro Senectute, avenue Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 20 20.

Bal costumé

Le MDA, en collaboration avec Pro Senectute et le Centre de rencontre et d'accueil de Neuchâtel, organise un bal costumé

jeudi 6 mars à 14 h au Casino de la Rotonde à Neuchâtel.

Un atelier de confection de costumes est à disposition et ouvert à toute la population.



(Photo Valérie Amandruz, Lausanne)

VAUD

Concours

«La vieillesse dans l'objectif des jeunes»

organisé par *Radio-TV-Je vois tout*, sous le patronage de Pro Senectute.

Exposition des photos primées à la Galerie 16/25, à Lausanne

Nous vous rappelons que l'exposition a lieu jusqu'au 15 mars. Nous vous engageons bien vivement à la visiter si vous ne l'avez pas encore fait. Et si cela vous a plu... pourquoi ne pas y retourner?

La galerie est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 10 h à 19 h, le samedi de 10 h à 17 h.

A propos, elle se trouve à la place de la Palud 8, à Lausanne (ancien Café Suisse).

▲ GENÈVE

Un centre de prêt de fauteuils roulants

Nous aimerions rappeler aujourd'hui l'existence de l'un des nombreux services rendus aux personnes âgées par Pro Senectute, Genève: le prêt de fauteuils roulants aux personnes qui en ont besoin.

Un peu d'histoire

La possibilité offerte à toute personne âgée, au bénéfice de l'AVS, d'obtenir en prêt un fauteuil roulant découle d'une décision fédérale prise à la suite de la 9^e révision de l'AVS, en 1979. Des centres de prêt sont alors créés dans les cantons. A Genève, trois institutions ont cette fonction, chacune s'adressant à une catégorie de personnes bien précise: la Maison de Loëx s'occupe particulièrement de ses résidents; l'OAPA (Office d'allocations aux personnes âgées) délivre des fauteuils aux personnes bénéficiant des prestations complémentaires; Pro Senectute prend en charge toutes les autres situations.

Le travail réalisé dans ce domaine à la Fondation pour la Vieillesse présente deux aspects complémentaires:

La partie financière et administrative

A chaque demande de fauteuil roulant, il s'agit d'acheter un fauteuil bien adapté au handicap de la personne âgée et de le livrer dans les plus brefs délais. Un fauteuil roulant coûte, à l'achat, entre Fr. 1400.— et Fr. 1700.—.

Pro Senectute effectue les différentes démarches nécessaires et finance aussi les travaux d'entretien et de réparation. A Genève, deux ateliers sont chargés de cette tâche. A fin 1985, Pro Senectute assumait la gestion de 190 fauteuils placés. L'AVS participe financièrement à ce service à raison de Fr. 35.— par mois et par fauteuil prêté, mais cette allocation ne suffit pas à couvrir les frais. C'est donc la Fondation pour la Vieillesse qui prend en charge la différence.

Mme Gladys Cornu, secrétaire, passe en moyenne 2 à 3 heures par jour à régler les différentes démarches administratives exigées par ce département: mise à jour régulière des fichiers, contrôle et paiement des factures etc... Ce travail est ingrat mais nécessaire. Il permet d'avoir en tout temps une vision claire de la situation et contribue pour une grande part à la bonne marche de ce service. La tenue à jour du stock de fauteuils roulants disponibles permet des délais de livraison rapides.

Pourtant, Pro Senectute ne veut pas être uniquement un «fournisseur» de fauteuils roulants. Ses collaborateurs désirant avoir des contacts avec les personnes âgées handicapées, leur travail ne s'arrête pas là.

Le travail social

Jean-François Robin, assistant social, nous explique: «Les demandes de fauteuils arrivent le plus souvent chez nous lorsque la personne âgée sort de

l'hôpital. Nous travaillons alors avec les ergo- et physiothérapeutes des différents établissements hospitaliers genevois. Ce sont eux qui nous fournissent toutes les références afin que nous puissions commander au plus vite le fauteuil qui convient.

» Dans le cas des personnes âgées à domicile (un quart des demandes), nous collaborons avec les ergothérapeutes de la Croix-Rouge. Ceux-ci discutent avec la personne concernée des aménagements nécessaires au passage du fauteuil dans l'appartement et nous communiquent le modèle qui convient le mieux.

» Quelque temps après la livraison, un assistant social de Pro Senectute se rend au domicile de la personne âgée afin de voir si le fauteuil roulant est bien adapté et, dans certains cas, pour lui apporter par la même occasion une aide concernant d'autres problèmes sociaux qu'elle peut rencontrer, tels que: organisation et coordination de l'aide à domicile, recherche d'autres moyens auxiliaires facilitant l'autonomie et le travail de l'entourage, soutien social, psychologique, voire financier, permettant à la personne handicapée de surmonter les difficultés qu'elle rencontre.»

Les collaborateurs de Pro Senectute Genève sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant ce service ou pour tout autre problème.

Pro Senectute, Genève: tél. 21 04 33 (de 8 à 12 h et de 14 à 17 h).

H. Maillard

VAUD

Transports bénévoles Heureuse initiative dans le district d'Orbe

Les habitants de toutes les communes du district (sauf Vallorbe et Ballaigues qui ont leur propre organisation) peuvent bénéficier désormais du Service de transport bénévole. En cas de besoin, un seul numéro à appeler, le 024/41 27 27 (Centre médico-social d'Orbe).

Comment fonctionne le Service?

La commission formée à cet effet, composée de représentants des diverses institutions sociales œuvrant dans le district, a eu l'idée originale de faire appel aux responsables locales des Paysannes vaudoises. Il s'en trouve pratiquement une dans chaque village. Cette responsable qui est sur place — et qui, par conséquent, connaît bien les habitants du village — joue le rôle de coordinatrice. Sa tâche est double: trouver le chauffeur et informer la population.

Lorsqu'un appel parvient au Centre médico-social, celui-ci le transmet à la responsable locale, à charge pour elle d'organiser concrètement le transport.

Financement?

Qui dit bénévole ne doit pas forcément penser gratuité en tout et pour tout. La disponibilité du chauffeur est bénévole. Par contre, une modeste participation aux frais du véhicule, de 30 cts par kilomètre, est demandée à la personne transportée. Cependant l'aspect financier ne doit en tout cas pas être un obstacle à un transport. Pour les personnes de condition modeste — on pense ici surtout aux retraités AVS — ces frais de transport peuvent être pris en charge par des institutions sociales (p. ex. Pro Senectute).

C'est pourquoi, aucune personne du district ne devrait renoncer, pour une question de transport, à se déplacer chez le médecin, le dentiste ou la pédiatre.

J.-P. Cosandier

▲ VALAIS

Les aînés qui chantent...

Le chant enveloppe les manifestations de la vie, traduit les joies et les deuils. On chante souvent pour se «refaire l'âme». Le chant est, en effet, une manifestation naturelle de bonheur et de partage.

Le 26 septembre 1978, sous l'initiative de M. Michel Crettenand, a été créé le **Chœur des aînés** de Sion et des environs, le premier du genre dans le canton. M. Gabriel Obrist — à qui nous présentons nos meilleurs vœux pour ses 80 ans — dirige ce chœur avec beaucoup de compétence.

L'effectif actuel est de 46 membres dont 11 hommes. Ces membres payent une cotisation de 20 francs par an, afin que le comité puisse assumer les inévitables dépenses, pour les convocations, les partitions et l'organisation d'une petite fête. Au répertoire du Chœur des aînés s'inscrivent déjà 33 chants profanes et populaires, 22 chants d'Eglise et 20 chants de Noël. Depuis 1983 un effort particulier est réservé à l'étude de chants liturgiques, en vue de la participation active du chœur aux messes célébrées dans les hôpitaux de Champsec et de Gravelone et des Homes de Saint-François et de la Résidence. Les chanteuses et chanteurs s'astreignent à une répétition par semaine, de septembre à avril.

Les aînés chantent pour faire plaisir. Le chant reconforte, stimule, idéalise. Les aînés associent au culte de la musique celui de la fraternité et de l'amitié. Dans l'accord des voix s'exprime la joie de vivre.

Les nouveaux membres sont toujours accueillis à bras ouverts.

ma

Ne nous ennuyons pas

Occupons-nous Retrouvons-nous!

Pro Senectute a le plaisir de donner connaissance des activités et loisirs à Sion, pour tous les aînés, **dames et messieurs**, dès l'âge de 55 ans.

Lundi

1. Jeux de cartes dès 14 h à la salle du Foyer Pour Tous. On peut se présenter à la salle.

2. Chœur mixte des aînés: dès 15 h à la salle de l'école des filles de la Planta. On peut se présenter à la salle. Renseignements complémentaires auprès de M. Zingg, président, téléphone 22 11 47.

Mardi

1. Boutique des aînés: dès 14 h à la salle paroissiale de la cathédrale pour travaux manuels; dames et messieurs sont les bienvenus. On peut se présenter à la salle.

Renseignements complémentaires auprès de Mmes Rapin et Ulrich, responsables, tél. 22 75 02 et 22 12 31.

2. Ski de fond: randonnées accompagnées par des moniteurs-responsables. Inscriptions préalables obligatoires. Renseignements complémentaires auprès de Pro Senectute, tél. 22 07 41.

Mercredi

Gymnastique: cours en allemand dès 14 h. On peut se présenter à la salle. Renseignements complémentaires au-

près de Mme Truffer, monitrice, tél. 22 88 95.

Jeudi

Gymnastique: cours en français dès 14 h 30 et jusqu'à 17 h 30 à la salle du Sacré-Cœur. On peut se présenter à la salle. Renseignements complémentaires auprès de Mme Oggier, monitrice, tél. 22 13 77.

Vendredi

Natation: cours à 14 h et à 15 h à la piscine du collège de la Planta. Inscriptions préalables obligatoires. Renseignements complémentaires auprès de Pro Senectute, tél. 22 07 41.

En plus de ces activités hebdomadaires, les aînés peuvent participer:

a) au Club des aînés pour des sorties et rencontres. Renseignements auprès de Mme Gay, présidente, téléphone 22 24 05;

b) aux cours de sophrologie. Renseignements auprès de M. Imbach, sophrologue, tél. 22 83 53;

c) aux maintenances mensuelles de sophrologie. Renseignements auprès de M. Imbach, sophrologue, téléphone 22 83 53;

d) aux séances culturelles organisées en collaboration avec l'Université populaire, pour films et conférences. Renseignements auprès de Mme Théodoloz, responsable, tél. 22 05 10 ou auprès de Pro Senectute, téléphone 22 07 41;

e) aux rencontres «Thés dansants» qui ont lieu chaque quinzaine. Renseignements auprès de Mmes Obrist, Gay et Vergère, responsables, téléphone 23 38 27 et 22 24 05;

f) aux vacances balnéaires qui ont lieu chaque année au mois de juin. Renseignements auprès de Pro Senectute, tél. 22 07 41;

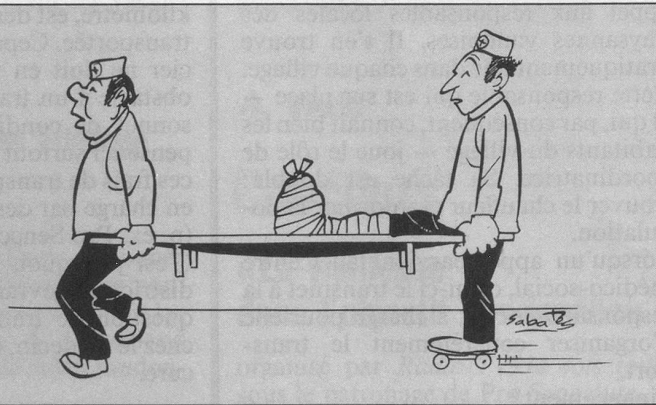
g) aux excursions culturelles à l'étranger qui ont lieu chaque année aux mois d'avril et de septembre. Renseignements auprès de Pro Senectute, téléphone 22 07 41;

h) La marche qui a lieu en bonne saison. Renseignements auprès de M. Sierro, chef de courses, tél. 22 32 60 ou auprès de Pro Senectute, téléphone 22 07 41.

Pro Senectute invite **dames et messieurs** à ces différentes activités et est à disposition pour tous renseignements.

O. Robyr
Pro Senectute, Sion

Sans paroles
(Dessin de
Ramon Sabaté)



▲ JURA

Dates...

Au secrétariat on nous donne les dates suivantes pour les vacances 1986: du 24 juin au 3 juillet, à **Gais** (Appenzell); du 26 août au 11 septembre, à **Cattolica**; du 7 au 16 octobre, à **Lugano-Paradiso**.

Quelques détails manquant encore, les renseignements définitifs seront donnés dans un prochain numéro. Les «pressés» peuvent d'ores et déjà s'adresser à la permanence de Pro Senectute.

Samedi 8 mars, c'est la date retenue pour la célébration du **10^e anniversaire du Club des Aînés de Delémont et environs**. Différentes petites manifestations sont prévues, le matin et l'après-midi. Se référer à la presse régionale. Mais nous savons déjà que les «Cocinelles» chanteront, que Pierre Lauber déridera les plus blasés. Un fameux accordéoniste a promis son concours.

Après avoir entendu l'ancien ambassadeur Pierre Erni, les **aînés de Montsevelier** ont un film sur Ballenberg au programme, le **5 mars**, dans la salle de l'ancienne école (à 14 h).

Ceux de **Vicques** ont aussi une activité soutenue. Leur assemblée générale aura lieu le **mercredi 12 mars**, dans la salle située sous la halle de gymnastique.

Puisque nous parlons «clubs», signalons l'existence des autres: Les Breuleux, Courrendlin, Courroux, Merveiler, Le Noirmont, Les Pommerats, Porrentruy, Soubey. Y en aurait-il d'oubliés? Ce serait bien leur faute, vu qu'ils ne se font pas connaître! Donnez-nous donc de vos nouvelles, nous les publierons.

Pour terminer, dévoilons le vœu tenu secret jusqu'à aujourd'hui, le vœu très cher de notre Pro Senectute jurassien: développer la collaboration, favoriser les contacts. Tout cela pourrait aboutir à la naissance d'une fédération cantonale de nos clubs. Si vous êtes quelques-uns, n'importe où, à désirer vous lancer, téléphonez au secrétariat. Vous serez bien reçus, renseignés, soutenus moralement et matériellement. Alors?

A. R.

▲ FRIBOURG

Pour une retraite heureuse s'informer, informer, agir

C'est sous ce titre qu'est parue une nouvelle brochure destinée aux rentiers AI et AVS, et éditée par le «Groupement syndical des retraités AVS et rentiers AI Fribourg».

Constitué en 1984, ce groupement, qui se veut exempt de toute coloration politique, a pour but la défense des intérêts économiques, sociaux, humains et culturels de ses membres. Il accueille toute personne au bénéfice d'une rente AVS, AI ou d'une institution de prévoyance publique ou privée...

En juillet 1985, le comité décida de publier une brochure qui permette au rentier AVS ou AI de mieux se diriger

dans les méandres de notre système d'assurance sociale. D'une approche relativement aisée, le lecteur pourra ainsi se familiariser avec les diverses lois fédérales (LAVS, LAI, LPC, LPP, LAM) ou cantonales.

La brochure donne également quelques adresses importantes à retenir, telles que celles de Pro Senectute, Pro Infirmis, Association des Locataires (AFLOCA), Croix-Rouge, etc.

Tirée à près de 5000 exemplaires, il est prévu de la distribuer gratuitement aux intéressés de la Ville de Fribourg et ses environs.

Pro Senectute Fribourg salue donc cette publication émanant, il faut le souligner, d'un groupe de retraités, tout en souhaitant que de telles initiatives se poursuivent.

Michel Boni

N.B. La brochure peut être commandée au Secrétariat du groupement syndical des retraités AVS et rentiers AI, route Joseph-Chaley 25, 1700 Fribourg.

▲ TESSIN

Quel filo invisibile di gratitudine...

Quasi sempre la responsabilità degli errori che si commettono risale alla mancanza di informazione. Troppo spesso gli anziani in particolare ignorano quali sono i loro diritti, quali le prestazioni che spettano loro, quali i servizi che potrebbero ottenere a condizioni agevolate.

Per rafforzare l'indipendenza delle persone anziane, per difenderne gli interessi, per migliorarne le condizioni, anche in Ticino Pro Senectute, secondo le finalità racchiuse nel suo nome — *A favore della vecchiaia* — è a disposizione **di tutti gli anziani** abitanti nel nostro Paese, indipendentemente dalla fede religiosa e politica, dal sesso e anche dalle condizioni economiche degli interessati.

Chiunque abbia raggiunto l'età del pensionamento può trovare nel personale qualificato dei Centri di informazione e di assistenza Pro Senectute di Lugano e di Locarno e, attraverso i delegati comunali, anche nei siti di residenza, informazioni, suggerimenti, consigli adatti al proprio caso. A questi interventi sul piano consultivo, indispensabili per tutti gli anziani, si

aggiunge, per quelli in disagiate condizioni economiche, l'aiuto finanziario capillare e discreto.

Proprio la discrezione che sempre accompagna l'esame dei singoli «casi» prima di ogni intervento di Pro Senectute fino all'aiuto che giunge provvido e tempestivo all'anziano nel bisogno, mantiene l'opera di Pro Senectute nell'ombra del segreto professionale.

Qualche volta avviene però che sia il beneficiario stesso a uscire dall'anonimato o un delegato a rivelare, dopo molto tempo, rivangando nei propri ricordi, qualche caso che, pur rimanendo senza nome, esprime emblematicamente il valore morale e umano della gratitudine, quel filo invisibile che, in un mondo che dà troppo peso all'egoismo, unisce Pro Senectute ai suoi beneficiari e ne privilegia lo specialissimo silenzioso rapporto di fratellanza umana.

Ricorda un delegato di Pro Senectute Ticino:

Quando morì molti anni or sono una cara vecchietta, fra le sue carte abbiamo trovato una busta tutta accartocciata. Dentro c'erano Fr. 100.—. Li lasciava a Pro Senectute in riconoscenza del bene ricevuto da tutti i buoni che l'avevano aiutata in vita. Era una delle più povere che ho conosciuto, ma buona, buona.

Per mettere da parte quei soldi chissà quante rinunce avrà fatto. A quell'epoca 100 franchi erano un capitale per i poveri.